Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 037-213702269-20260707-2026_JUIL_07_11-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
S²LO

Ville étape Cité du fromage
Sainte-Maure de Touraine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(N° DEL-2026-JUIL-07/N°11)

¤ ¤ ¤

L'an deux mille vingt-six, le sept juillet, à 20 heures et 00 minute,

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Annaïck RICHARD, Maire.

Etaient présents : Mme RICHARD, M. L'HERMINE, Mme NONET, M. PAGEARD, Mme BERNADET, M. PRIVARD, Mme MARIN, M. ISOARD, M. PASQUIER, Mme DEPLAIX, Mme NABINEAU, Mme GENDRE-VILLERET, M. ODET, M. HARDION, M. BRAULT, Mme MARIAU, Mme ARRAULT, M. BEZAULT, Mme AUBINEAU, Mme DURAND, M. CHAMPIGNY, Mme VACHEDOR, Mme JUAN, M. RICO, M. BOULOIZEAU.

Etaient excusés : M. Le NORMAND de FLAGHAC, Mme BOISQUILLON (pouvoir à M. CHAMPIGNY).

Etaient absents : /

Mme Karine MARIAU et M. Romain RICO sont désignés comme secrétaires de séance.

¤ ¤ ¤

Date de la convocation
1er juillet 2026

Date de l'affichage
1er juillet 2026

OBJET :

Rétrocession des voies, équipements et espaces communs du projet d'aménagement de la SARL FM PROMOTION sis « Les Rotes » et intégration dans le domaine public communal

Nombre de Conseillers en exercice27

Nombre de présents25

Nombre de votants26

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code de la voirie routière,
Vu la Délibération Municipale n° DEL-2023-FEV-07/N°11 du 7 février 2023 autorisant M. le Maire à signer la convention de rétrocession des voies, équipements et espaces communs du projet d'aménagement de la SARL FM PROMOTION sise « Les Rotes » à Sainte-Maure-de-Touraine,
Vu la convention de rétrocession des voies, équipements et espaces communs du projet d'aménagement de la SARL FM PROMOTION du 6 mars 2023,
Vu la note de synthèse présentée,
Considérant l'avis de la commission « Administration générale » du 29 juin 2026,
Considérant que les voies, réseaux et espaces communs du projet d'aménagement de la SARL FM PROMOTION sis « Les Rotes » sont destinés à un usage public et présentent un intérêt communal,
Considérant que les ouvrages sont en état d'être intégrés au domaine public communal,
Considérant l'utilité de classer la voirie et les équipements communs du projet d'aménagement de la SARL FM PROMOTION sis « Les Rotes » dans le domaine public communal,
Considérant que, conformément à l'article L. 141-3 du Code de la voirie routière, le classement dans le domaine public routier communal est dispensé d'enquête publique dès lors qu'il ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie,

Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents et représentés :

1) **APPROUVE** l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles cadastrées section ZS n° 245, d'une superficie totale de 4 173 m², correspondant aux voies, équipements et espaces publics du projet d'aménagement de la SARL FM PROMOTION sis « Les Rotes » à Sainte-Maure-de-Touraine, selon acte notarié.

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 037-213702269-20260707-2026_JUIL_07_11-DE

2) **APPROUVE** leur intégration au domaine public communal, après signature de l'acte notarié constatant le transfert de propriété à la commune.

3) **APPROUVE** la constitution des différentes servitudes attachées à ce transfert dans le domaine public communal.

4) **AUTORISE** la Maire, ou son représentant, à signer l'acte notarié à intervenir, ainsi que tous les documents que cette opération nécessiterait.

POUR EXTRAIT CONFORME : **Mairie de SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE,**
Le huit juillet deux mille vingt-six

La Maire,

MAIRIE DE Ste-MAURE-DE-TOURAINE R.F. (I. & L.)

Annaïck RICHARD

La Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte qui a été transmis en Sous-Préfecture de CHINON et publié sur le Site Internet de la commune le 17 JUIL. 2026

À Ste-Maure-de-Touraine, le 17 JUIL. 2026

La Maire,

MAIRIE DE Ste-MAURE-DE-TOURAINE R.F. (I. & L.)

Annaïck RICHARD